

Vers une terre d'espoir

Il y a deux ans, j'ai eu l'honneur d'accueillir au Canada les représentants de 121 nations, venus se joindre à nous pour signer un traité historique sanctionnant l'interdiction complète de l'utilisation, de la fabrication et de l'exportation des mines antipersonnel. Il s'agit du couronnement d'un effort diplomatique de longue haleine du Canada et de ses partenaires, un des moments de notre histoire dont, selon moi, il y a lieu d'être particulièrement fier.

La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, qui laisse entrevoir la possibilité de débarrasser le genre humain de ces armes inhumaines, a apporté une première lueur d'espoir à des millions de personnes du monde entier. Cependant, conscient qu'un traité ne suffirait pas à débarrasser le sol des mines, ni à soulager la douleur qui afflige les victimes, notre pays s'est engagé, en plus d'y apposer sa signature, à verser une contribution financière à l'appui des efforts soutenus qui permettront d'éradiquer ce fléau mondial. C'est ainsi que, le 3 décembre 1997, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé la création du Fonds canadien contre les mines, auquel 100 millions de dollars seront affectés sur cinq ans.

Le rapport annuel 1998-1999 fait un tour d'horizon des efforts conjugués de quatre ministères pendant la première année d'existence du Fonds. Il contient en outre des renseignements sur nos premiers pas vers un programme intégré d'action contre les mines. Il brosse également un tableau des activités mises en œuvre pour atteindre nos objectifs que sont le déminage, l'élimination des pertes humaines et l'aide aux victimes.

Outre les projets réalisés sur le terrain avec le concours du Fonds, le Canada a continué de jouer un rôle de chef de file dans ce dossier. Nous avons montré le chemin dans les efforts pour élargir l'adhésion à la Convention, et pour que l'action contre les mines demeure au premier rang des priorités. Aussi, grâce à l'esprit d'initiative du Canada et de nos partenaires, l'appui à la Convention s'est-il accru de façon considérable : à l'heure actuelle, 136 pays l'ont signée, ou y ont accédé, et 89 d'entre eux l'ont ratifiée.

De plus, une organisation privée, la Fondation des mines terrestres du Canada a été mise sur pied cette année dans le but d'amasser des fonds pour supporter la participation internationale à l'action contre les mines et pour s'assurer de l'entière participation des Canadiens et des Canadiennes à cette initiative.

Pendant la première année de mise en œuvre du Fonds, nos efforts ont contribué à asseoir sur des bases solides l'action soutenue qui permettra de satisfaire aux obligations énoncées dans la Convention. C'est pourquoi j'anticipe de pouvoir annoncer de nouveaux progrès dans ce domaine au cours des années à venir, progrès qui permettront aux gens d'aller là où ils le désirent, en toute sécurité et remplis d'espoir pour l'avenir.

Lloyd Axworthy
Ministre des Affaires étrangères



La Convention sur l'interdiction des mines permet à des millions de gens à travers le monde d'espérer qu'on puisse débarrasser l'humanité de ces armes atroces.